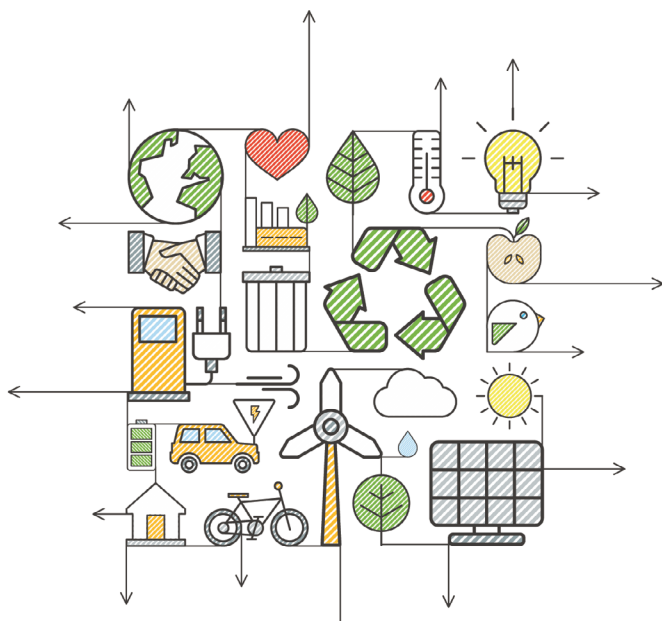


Dynamisez votre territoire !

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



LIFE IP SMART WASTE

3 octobre 2024

VISITE D'UN TERRITOIRE EN ACTION



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération



Une journée de partage d'expérience

autour de la prévention des déchets



Afin d'inscrire la politique de gestion des déchets dans la durée, Dracénie Provence Verdon Agglomération a élaboré son schéma directeur des déchets.

Ce plan stratégique définit les orientations et actions à mener pour accompagner les nouveaux comportements et maîtriser les coûts, c'est-à-dire sans augmenter les impôts.

Depuis 2022, la compétence déchets est gérée via une régie autonome dotée d'un conseil d'exploitation composé d'élus et d'un budget annexe. Elle gère notamment 10 déchèteries, qui permettent à chaque habitant de disposer d'une solution de dépôt à moins de 20 minutes de son domicile. 45% des déchets de l'agglomération sont ainsi captés en déchèterie, avec un taux de valorisation supérieur à 85% et un coût faible d'environ 115 € la tonne. La TEOM (taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères) a été lissée sur l'ensemble des communes depuis 2008 à 12% de la valeur locative des

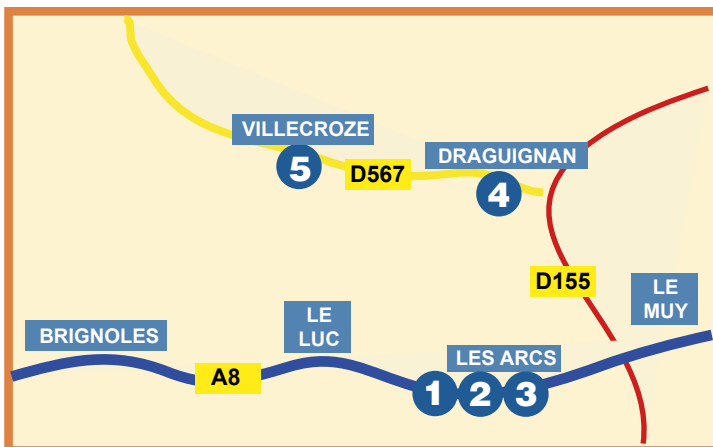
logements. Celle-ci a été réévaluée à 12,6% pour tenir compte de l'inflation.

Concernant le traitement des ordures ménagères, DPVa est membre de la Société Publique Locale du Vallon des Pins. Cette installation de stockage des déchets non-dangereux enfouit et traite les déchets ultimes de la collectivité depuis le 11 avril 2022.

368 kg : c'est le poids d'ordures ménagères par habitant en 2021.

Outre une facturation plus juste pour les professionnels et une harmonisation du mode de collecte, le schéma en cours porte de grandes ambitions environnementales à travers 4 axes stratégiques :

1. Inscrire le territoire dans une démarche de transition environnementale,
2. Sensibiliser davantage les habitants à la réduction des déchets et aux changements de pratiques,
3. Valoriser les déchets par des solutions de traitement de proximité,
4. Proposer un service de gestion des déchets plus juste et maîtriser les coûts.





#Etape 1

LES ARC SUR
ARGENS

Château Morard



08h30 < Accueil et début de cette journée

- Accueil Café > Présentation de la stratégie territoriale et du partenariat avec les Maires
Transformons nos déchets en ressources.

- Réduire les déchets enfouis...

...Compost pour tous !

Tous en Bus pour la suite du parcours

#Etape 2

Déchetterie



Le broyat de déchets verts dans les vignes

- Valorisation des déchets verts en broyat certifié et normé
- Convention avec la Chambre d'Agriculture du Var
Savoir enrichir nos terres

#Etape 3

Potager Municipal



Enrichir la terre et réduire son empreinte

- Les déchets verts pour fertiliser les productions locales...

...de la terre à l'assiette



*Et si on faisait une Pause Déjeuner
Dégustation de Vins et Fromages locaux
Vous êtes cordialement invité(e) à partager un moment d'échanges
autour d'un repas composé uniquement de produits locaux et de saison.*

#Etape 4

DRAGUIGNAN

Click & Collect



180 commerçants sensibilisés

- Une application développée en interne pour collecter les déchets des commerces du centre-ville / Zéro déchet / Ville propre

45 minutes chrono !

#Etape 5

VILLECROZE

Déchetterie Pro



Que deviennent les déchets des artisans ?

- Le concassage et réemploi de gravats de chantiers BTP

Déchets pas si inertes que ça...



Rafraichissement

Recueil de vos appréciations sur cette journée d'échanges

----- Sous réserve d'ajustement -----



16h45 < Retour aux voitures



Dynamisez votre territoire !





Comprendre le territoire au travers de quelques chiffres clés



4.800 Bacs c'est le nombre de bacs de compostage distribués cette année aux habitants de Dracénie Provence Verdon agglomération.

Cette distribution est conditionnée par une réunion obligatoire de 1h. L'utilisateur est mis en situation d'acteur pour gérer l'ensemble de ses déchets : collecte sélective, déchèterie jusqu'au compostage à domicile. Il devient ainsi un véritable ambassadeur du tri de tous les déchets. Une participation symbolique de 10 euros est demandée.



14.000 tonnes c'est la quantité de déchets verts collectée chaque année par Dracénie Provence Verdon agglomération. Provenant pour moitié des habitants et pour une

autre moitié des paysagistes, et captés dans les 10 déchèteries du territoire, ces déchets verts sont orientés vers la plateforme de broyage pour aboutir à un broyat normé et certifié. Après maturation le paillage est distribué gratuitement aux agriculteurs locaux. Ces derniers suivent une formation pour optimiser son usage, qu'ils soient viticulteurs, oléiculteurs, maraichers ou même apiculteurs. Grâce à une convention avec la Chambre d'agriculture, ce sont aujourd'hui 35 agriculteurs qui bénéficient gratuitement de cette manne végétale. Cette boucle vertueuse a permis la création de 6 postes en interne.



45 minutes sauf le soir et le dimanche, c'est le délai moyen pour qu'un des 2 camions électriques

viennent collecter les déchets des commerçants du centre-ville. «Click and collect» est une application développée en interne pour collecter les déchets des commerçants du centre-ville (biodéchets, palettes cartons emballages plastique et verre et ordures ménagères). L'objectif initial était de rendre plus propre le centre-ville de Draguignan et de mieux valoriser les déchets des commerces qui n'étaient pas triés et qui partaient aux ordures ménagères. Mise en place en juin 2022, ce sont près de 170 commerçants qui bénéficient de ce service. Aujourd'hui 86% des déchets de commerce



sont valorisés.

5 à 10 fois moins cher

C'est ce que propose une entreprise de déconstruction grâce au réemploi des déchets inertes en circuits courts. La tarification pro en déchèterie a poussé les professionnels à s'organiser pour valoriser eux-mêmes les déchets inertes. La SARL André Djenderedjian et fils est une entreprise de maçonnerie générale. Elle dispose de 1000m² de locaux couverts et de 10 000m² de terrain pour stocker et recycler des matériaux. Elle s'est depuis quelques années spécialisée dans le concassage / criblage et le réemploi de gravats. L'entreprise a récemment investi dans l'achat d'un scalpeur pour retraiter la terre en plus des autres matériaux. Le scénario classique d'une déconstruction comprend le dépôt des gravats en carrière et la fourniture de granulats vierges. En proposant des solutions de traitement des gravats sur le site du chantier et le réemploi in situ, le nombre de km parcourus peut être considérablement réduit, divisant ainsi le coût du chantier par 5 voire par 10 fois en comparaison d'un scénario classique. Prouvant ainsi que le réemploi de matière ne présente pas que des bénéfices environnementaux.



500 repas par jour

c'est le nombre de repas cuisinés pour les 2 groupes scolaires, la crèche et les seniors des Arcs qui se font porter des repas. Ces derniers sont cuisinés à base de produits en circuit très courts : les légumes sont issus de la toute proche ferme Saint-Jean, tomates, courgettes et épinards sont cultivés en «bio». Les enfants disposent ainsi d'une nourriture saine et de qualité. Cet engagement permet le respect la loi Egalim, qui impose aux restaurations scolaires de servir au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits «bio». Depuis peu, la mairie a acquis la ferme d'anciens agriculteurs afin de faire perdurer l'engagement en agriculture biologique. Les marchés publics éclament par ailleurs un approvisionnement dans le potager municipal.





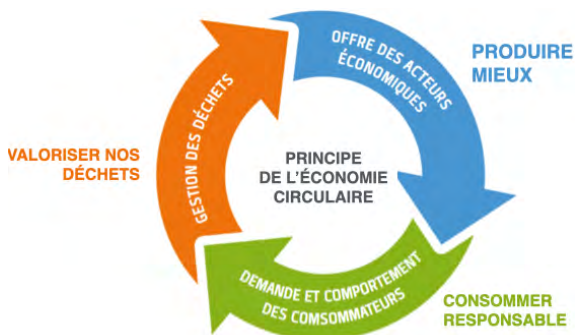
Une dynamique régionale pour la mise en œuvre d'actions concrètes



La gestion des déchets en région souffre de constats régionaux préoccupants : production de déchets très élevée, flux importants, taux de valorisation faibles, peu de territoires engagés sur des stratégies territoriales de prévention et de développement d'une économie circulaire. L'attractivité du territoire est menacée et le quotidien des habitants et des touristes est terni.

L'intégration de la planification régionale de Prévention et de Gestion des Déchets dans le Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires marque une étape décisive actant de la mise en œuvre d'une stratégie régionale concertée à horizon 2025 et 2031. La Région assume pleinement son rôle d'autorité planificatrice et poursuit son engagement auprès des collectivités. A ce titre, elle met en place une politique d'animation et d'accompagnement auprès des acteurs du territoire.

Une Journée de Partage d'Expériences spécifiquement dédiée aux élus. Cette journée est réalisée dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE, qui appuie la mise en œuvre de la planification régionale notamment par le soutien de 140 opérations concrètes (35 M€ de dépenses éligibles) soutenues à hauteur de 10 M€ par l'Europe. Le projet est coordonné par la Région et réunit une trentaine de partenaires, l'[ADEME](#), la [DREAL](#) et CITEO. Cette journée est cofinancée par l'Union Européenne avec l'instrument financier LIFE.



L'Économie circulaire pour repenser les comportements

Alors que les ressources naturelles de notre planète s'amenuisent, le modèle prédominant de notre économie est encore basé sur la logique Extraire - Produire - Consommer - Jeter. Un nouveau défi s'offre à nous : faire mieux avec moins.

Comment ?

En raisonnant Cycle de vie et en nous questionnant sur l'histoire de chaque produit. Comment est-t-il produit et comment augmenter sa durée de vie ?

Comment reconsidérer un déchet en ressource ?

En utilisant plus efficacement les ressources afin de diminuer notre impact sur l'environnement. Cette meilleure utilisation est d'ailleurs bien souvent à l'origine d'économies et d'innovation.

Une politique territoriale faite de rencontres et de partenariats

Ces échanges permettent de traquer les gaspillages et partager les bonnes pratiques. Une stratégie globale permet de repenser les transports, économiser l'eau, l'énergie et les matières premières, et surtout ne pas résumer cette économie circulaire à la seule gestion des déchets. Ce défi passe par la mobilisation tous les acteurs, publics et privés, autour des leviers qui



Dynamisez votre territoire !





Ils l'ont fait

initiatives régionales



RESSOURCES

En savoir plus sur les opérations réalisées dans le cadre du projet LIFE IP SMART WASTE :

<https://lifeipsmartwaste.eu/actions-concretes>

Site internet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.maregionsud.fr/nos-actions/plan-climat-gardons-une-cop-davance/dechets>

Site internet de l'ADEME en région :

<https://www.ademe.fr/direction-regionale/provence-alpes-cote-dazur/>

Site internet de l'Observatoire des déchets et de l'économie circulaire :

<https://www.ordeec.org>



COMPOSTAGE - CoteLub

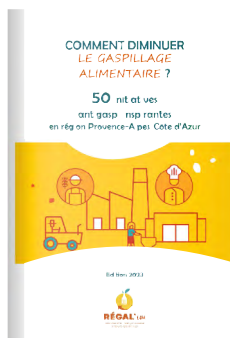
Cotelub a mené une campagne de caractérisation des déchets pour analyser la composition des poubelles d'ordures ménagères du territoire. Ainsi, 20% des 8000 tonnes d'ordures ménagères collectées par an sont des biodéchets. Cotelub a alors décidé de déployer 450 composteurs collectifs et souhaite créer 150 plate-formes de compostage selon un plan d'implantation bien défini. Chacune de ces plate-formes dotée de trois composteurs pourra accueillir les biodéchets d'une dizaine de familles. Dans le cadre de cette action, une partie des déchets verts collectés au Pôle Environnement seront utilisés comme apport de broyat pour équilibrer les composteurs et ainsi favoriser une économie circulaire.

[Plus d'infos. ICI](#)

Guide régional des initiatives antigaspi Édition 2023

Comprendre cinquante initiatives inspirantes déployées en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Accédez au guide](#)





Ils l'ont fait initiatives régionales



Miramas

Plus de 70% de déchets produits en région Sud proviennent du BTP. Et de nombreux grands projets sont prévus d'ici 2030. Dans ce contexte Miramas a souhaité rendre possible le réemploi de matériaux issus de projets de déconstruction et de rénovation. Comment ? Par une mutualisation des ressources en matériaux et une coordination de leurs maîtres d'ouvrage. Dans le cadre du projet européen LIFE, Miramas a déposé sa candidature autour de deux actions : une étude de gisement, et la réalisation d'une plateforme de stockage pour réemploi. Les objectifs de l'étude sont de mettre en place une stratégie d'Economie Circulaire autour d'un projet commun, de mise en place d'une gouvernance territoriale et de partage de cette expérience à travers une méthodologie reproductible. Outre l'avantage économique du réemploi de matériaux, cette démarche permet de remettre au goût du jour des techniques anciennes comme le béton de terre. Le réemploi de limon dans la conception de murs en béton de terre a été abandonné pour être remplacé par les ciments. Pourtant ce procédé millénaire permet une réutilisation des matériaux présents sur place, limitant ainsi les transports. Il permet également de préserver nos rivières dégradées par l'extraction des granulats nécessaires à l'utilisation des ciments.

[Plus d'infos. ICI](#)



UN MOOC Bâtiment durable : L'économie circulaire sur les chantiers

Un MOOC à destination des services techniques pour intégrer l'économie circulaire dans les marchés et les opérations de travaux. Comment faire évoluer les pratiques et économiser les ressources primaires, prévenir la production de déchets, savoir gérer les déchets produits, utiliser les ressources secondaires et matériaux issus du recyclage de déchets dans tout projet de construction, réhabilitation, travaux publics et aménagement ?

[Accéder au MOOC](#)

Des fiches de retours d'expérience sont disponibles sur www.lifeipsmartwaste.eu et sur le site de l'ADEME OPTIGEDE





LIFE IP SMART WASTE

Direction de la Biodiversité et de la Mer
Service Economie Circulaire et Déchets
Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde - 13481 Marseille cedex 20
Tél. : +33 (0) 491 575 556
lifesmartwaste@maregionsud.fr

Ne pas jeter sur la voie publique